

Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) : au-delà de la déception, les propositions de l'association Coénove

La consultation publique sur la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) a pris fin il y a quelques jours et de nombreux avis convergent sur la nécessité d'amender le texte. L'association Coénove souligne la décorrélation manifeste entre les intentions et l'action. Sécurité d'approvisionnement, efficacité énergétique, énergies renouvelables, technologies de chauffage... Retour sur les propositions de l'association Coénove pour l'amélioration de notre futur énergétique.

Le projet de PPE continue d'éluder la question de la sécurité d'approvisionnement

La gestion de la pointe hivernale et de ses conséquences sur la sécurité d'approvisionnement sont des sujets d'ores et déjà particulièrement sensibles. Et le seront de plus en plus du fait des choix exprimés par le projet de PPE et des options d'électrification massive retenues par le projet de SNBC.

Les propositions de Coénove :

- La mise en œuvre d'**un groupe de travail national ouvert** à toutes les parties prenantes **sur le sujet de la pointe électrique**
- Le **maintien du PEF pris conventionnellement à 2,58 et du contenu carbone de l'électricité à 210g**
- La **prise en compte des demandes saisonnières de puissance** dans la PPE et non uniquement des volumes annuels
- Une **analyse de risque** prouvant que la France peut faire face à la demande en tout temps et en tout lieu
- La mise en place d'une **Programmation Pluriannuelle des Réseaux (PPR)**, à l'instar de la PPE

Le projet de PPE doit faire de l'efficacité énergétique LA priorité

L'association Coénove tient à rappeler que la priorité est et doit rester la baisse des consommations de TOUTES les énergies, passant par l'efficacité énergétique au travers de la mise en œuvre concrète d'un plan massif de rénovation énergétique des logements. « *Ce n'est pas parce que l'énergie et notamment l'électricité est majoritairement décarbonée en France que cela doit ouvrir un droit à surconsommer.* » affirme Bernard Aulagne, président de l'association.

Le projet de PPE doit accompagner équitablement toutes les filières contribuant à la décarbonation du mix énergétique

Malgré le réhaussement de l'enveloppe affectée au biométhane, la filière des gaz renouvelables reste sous forte contrainte, tant en ce qui concerne le prix cible que sur les volumes mentionnés. Le signal adressé n'est pas le bon et risque de faire passer la France à côté de la trajectoire pourtant réaffirmée

dans la Loi Energie Climat d'au moins 10% de gaz vert injecté d'ici 2030. « *En toute logique les soutiens à la décarbonation des énergies devraient aller prioritairement vers les filières plutôt carbonées et non l'inverse.* » affirme le Président de Coénove.

Les propositions de Coénove :

- Que le volume de **8 TWh de biogaz injecté en 2023 soit réinscrit dans le texte** ; ce volume étant pleinement cohérent avec le volume de projets dans la file d'attente des gestionnaires de réseaux
- Que le **texte de la PPE soit mis en cohérence avec la Loi Energie Climat** de 2019 réaffirmant l'objectif cible d'au moins 10% de biogaz injecté dans le réseau en 2030
- Que le **tarif de rachat du biogaz injecté doit tenir compte**, au regard des travaux actuellement menés par le CSF, des **nombreuses externalités positives** et que soient arrêtées les comparaisons non avenues avec le prix du gaz naturel
- Que le **seuil des appels d'offres soit relevé à 40 GWh** pour permettre aux petits porteurs de projets, notamment agricoles, de ne pas avoir à rentrer dans cette lourde mécanique administrative

Le projet de PPE doit s'appuyer sur les meilleures technologies disponibles

Concernant les équipements, la PPE doit être la plus exhaustive possible dans son approche pour tirer ainsi le meilleur parti des technologies disponibles.

« Il est ainsi regrettable que la Pompe à chaleur hybride (PAC Hybride) ne soit même pas mentionnée alors même qu'elle constitue une technologie robuste et d'ores et déjà disponible en 2020. De même, si l'hydrogène est abordé à plus longue échéance au travers du Power-to-gas, il est regrettable qu'il ne soit pas plus mis en avant l'intérêt et le potentiel d'injection en mélange dans le réseau de gaz existant. » déplore Bernard Aulagne.

Les propositions de Coénove :

- Que la technologie **PAC hybride soit partie intégrante des technologies mises en avant dans la PPE** et son apport à la limitation des appels de puissance électrique valorisé
- Que soit fait mention de la **décarbonation du réseau de gaz via le recours à l'hydrogène** et que le seuil du 6% soit inscrit dans une temporalité prochaine

A propos de Coénove

Constituée en octobre 2014, l'association Coénove rassemble les acteurs majeurs de la filière gaz dans le bâtiment – énergéticiens, industriels et professionnels – tous convaincus de la pertinence d'une approche nouvelle basée sur la complémentarité des énergies et la place que l'énergie gaz, progressivement renouvelable, doit jouer dans la stratégie énergétique de la France. Elle se mobilise aux côtés des parties prenantes pour apporter des solutions innovantes et durables aux nombreux défis de la transition énergétique tout en s'inscrivant dans le sens de l'intérêt général. www.coenove.fr

Contacts presse – A+ Conseils

Célia KELLER-DRAVENY
06.70.27.69.24
celia@aplusconseils.com

Christelle ALAMICHEL
06.31.09.03.83
christelle@aplusconseils.com